

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 14  
de Votants : 15

Vote : Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Vendredi 05 Juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 8h00, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. BERNARD Arnaud, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, M. DURAND Damien, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, Mme RUDELLE Geneviève.

Procuration : M. ROZENZWEJG Henri-Jean à Mme DURAND Sophie

Secrétaire de séance : Mme ARTIS Géraldine

Date de la convocation : 29 Mai 2026

**Objet** : **Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.**

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article 332-23-2° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité en vue d'assurer le remplacement d'agent titulaire en congé maladie.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création d'un emploi d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2mois et 2jours (6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) allant du 29 Juin 2026 au 31 Août 2026 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique à temps complet.

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**  
**DELIBERATION : 2026-050**  
**Code matière : 4.2.6**

Accusé de réception en préfecture  
012-211202866-20260605-2026050-DE  
Reçu le 08/06/2026

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures au Registre

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé : Le Maire

Frédéric ARTIS

La secrétaire de séance

ARTIS Géraldine

